

Bujar Nishani, nouveau président de la République d'Albanie

de Corinne Deloy

Résultats

Bujar Nishani (Parti démocratique, PDSH) a été élu président de la République d'Albanie le 11 juin. Il a recueilli 73 des 76 suffrages exprimés à l'Assemblée de la République, chambre unique du Parlement, au 4e tour de scrutin où seule la majorité absolue était requise. L'Assemblée compte 140 députés mais les membres du Parti socialiste (PSSH), présents dans l'hémicycle, ont refusé de prendre part à l'élection. Juste avant le 4e tour, Artan Hojda, ancien ministre de l'Economie (1992-1993), s'était retiré de la course sans fournir de raison.

L'élection du président de la République a illustré les profondes divisions de la classe politique albanaise. Depuis les élections législatives du 28 juin 2009 remportées par le Parti démocratique et considérées comme justes et sincères par toutes les organisations internationales, l'opposition socialiste refuse, malgré une médiation du Parlement européen, de reconnaître la victoire de la coalition majoritaire. En 2011, elle a organisé de violentes manifestations contre le Premier ministre Sali Berisha (PDSH). Elle a contesté, en mai 2011, l'élection à la mairie de Tirana de Luzim Basha (PDSH), qui a battu le leader historique du PS, Edi Rama, qui était à la tête de la ville depuis 3 mandats. A cette occasion, les socialistes ont repris leur boycott du Parlement que les députés européens avaient réussi à faire lever.

L'opposition a littéralement pris en otage la marche de l'Albanie vers l'Union européenne. L'élection dans de bonnes conditions d'un président de la République capable d'incarner l'unité du pays était l'une des conditions fixées par l'Union européenne à Tirana pour l'avancée de son dossier de candidature. « *Le choix du président de la République doit respecter l'esprit de la Constitution qui dit qu'il doit être une personne qui représente l'unité du peuple albanais* » avait indiqué le commissaire européen en charge de l'Elargissement, Stefan Füle, le 3 mai dernier.

Bruxelles a déjà reporté deux fois l'octroi du statut de candidat officiel à l'adhésion à l'Union européenne à l'Albanie (le pays a postulé pour la première fois en 2009). Ettore Equi, chef de la délégation de l'Union européenne à Tirana, a félicité Bujar Nishani pour son élection à la tête de l'Etat : « *Le rôle du président de la République dans la consolidation de l'indépendance des institutions albanaïses et dans l'unification des efforts du pays est de la plus haute importance pour que l'Albanie puisse avancer sur son chemin vers l'Union européenne* ».

La fonction présidentielle en Albanie

Le président albanaïse est élu à bulletins secrets pour 5 ans par les 140 membres du Parlement. Son mandat n'est renouvelable qu'une seule fois. Les pouvoirs du chef de l'Etat sont honorifiques, mais il est chargé

du respect de la Constitution, commande les forces armées, nomme et révoque certains hauts fonctionnaires de l'administration et de la justice et incarne l'unité de la nation albanaïse.

5 tours de scrutin sont prévus par la Constitution pour l'élection du président de la République. Pour être désigné lors des 3 premiers tours de scrutin, un candidat doit recueillir au moins les 3/5e des suffrages des membres du Parlement, soit 84 voix (article 87-3 de la Loi fondamentale). En cas d'échec, un 4e tour, puis éventuellement un 5e, se déroule alors pour lesquels seule la majorité absolue des suffrages, soit 71 voix, est nécessaire.

Si à l'issue de ces 5 tours de scrutin, aucun candidat n'a pu être élu, l'Assemblée de la République est dissoute et de nouvelles élections législatives sont organisées dans les 60 jours qui suivent. Le nouveau Parlement sorti des urnes doit alors élire le nouveau chef de l'Etat à la majorité absolue de ses membres. Tout candidat à la présidence de la République doit être présenté par un groupe parlementaire constitué d'au moins 20 députés.

Les trois premiers tours de scrutin

Le 1er tour de scrutin a eu lieu le 30 mai dernier. Le PS a rejeté la candidature de Xhezair Zaganjori, ancien ambassadeur et actuel juge à la Cour constitutionnelle, présentée par le parti démocratique et a accusé le parti au pouvoir de ne pas l'avoir consulté pour le choix d'un

Election présidentielle en Albanie 11 juin 2012

candidat de consensus. Aucun vote n'a eu lieu lors de ce 1er tour. Le 4 juin, même scénario. L'opposition n'a toutefois proposé aucun autre candidat, confirmant son refus de jouer le jeu des institutions démocratiques. Lors du 3e tour de scrutin, le 8 juin, les députés n'ont pas voté, aucun candidat ne s'étant présenté.

Xhezair Zaganjori a alors retiré sa candidature. « *Mon but était d'être élu avec un consensus de la majorité et de l'opposition. Je ne serai pas candidat au 4e tour de scrutin puisque l'opposition ne me fait pas confiance et que je ne veux pas être élu avec les seules voix de la majorité* » avait-il déclaré.

Le nouveau président de la République

Agé de 45 ans et originaire de Durrës, principal port du pays, Bujar Nishani est diplômé de l'Académie militaire Skanderbeg et titulaire d'un master de droit de l'université de Tirana. Il a adhéré au Parti démocra-

tique en 1991, après la chute du communisme (1991), et a tout d'abord travaillé au ministère de la Défense (comme chef des relations extérieures) puis au ministère des Affaires étrangères (directeur du bureau des relations avec l'OTAN). En 1997, après la défaite du PDSH aux élections législatives du 29 juin, il devient président d'une organisation non gouvernementale pour l'alliance euro-atlantique. Elu député en 2005, il sera nommé ministre de l'Intérieur en 2007. Réélu à l'Assemblée de la République en 2009, il est cette fois désigné ministre de la Justice avant de retrouver le ministère de l'Intérieur deux ans plus tard.

Le 11 juin, Bujar Nishani, qui n'a fait aucune déclaration après son élection à la tête de l'Etat, est donc devenu le 6e président de la République de l'Albanie depuis la chute du communisme.

L'actuel président de la République, Bamir Topi, quittera ses fonctions le 24 juillet prochain. Il a annoncé son intention de créer un nouveau parti politique.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.